



La Petite Source de Milhac

Sainte Croix de Quintillargues

Retour sur les travaux de réfection des ponts

Après plusieurs mois de travaux, la réfection des ponts de la rue des Olivettes et de la rue du Mas de Montels est terminée.

Ces importants travaux permettront, par la pose d'ouvrages cadres, de multiplier l'ancien débit par trois.

Enfin pour finaliser l'ensemble des ouvrages de la Bénovie, les travaux du pont du chemin de Milhac, débuteront au mois de mars 2024.

Coût des travaux pour les trois ouvrages : 492 864€

Financements : Conseil Départemental 157 400€

État 149 830€

Communauté de Communes 30 000€



INFOS PRATIQUES

REPRISE DES COURS D'ITALIEN
==> 17 JANVIER 2024

Inscriptions à la bibliothèque, de nombreux ouvrages en italien sont disponibles (romans, BD, emprunt ou consultation)

ATELIER LECTURE "L'AS-TU LU ?"
==> 12 JANVIER 2024
(à partir de 10h)



à la petite salle Saumade
(participation sans inscription préalable)



Renouvellement de l'éclairage public



En 2023 nous avons changé 17 points lumineux complets (mats+lanternes) sur la route des Aires et la rue des Olivettes.

Les nouveaux luminaires sont à LED.

Le coût total est de 41 556 € HT financé à 40% par les fonds verts de l'état

10% de subvention du Département et 50% financés par Hérault Energies et la Commune à travers la taxe TCFE payée sur la facture d'électricité.



Nouvelle équipe pour le Conseil Municipal des Jeunes

Le vendredi 13 octobre a eu lieu le vote du CMJ pour un mandat de 2 ans (2023-2025), 11 jeunes du village âgés de 10 à 14 ans ont été élus.

Nous leur souhaitons 2 belles années et de beaux projets en perspective.

RAPPEL CITOYEN

Les collectes des bacs individuels ayant lieu, les mardis et vendredis, nous vous rappelons que vous êtes dans l'obligation

de les rentrer dans votre jardin, les soirs de ces mêmes jours au plus tard, dans un souci de sécurité et de pollution visuelle.

La Communauté de Communes se réserve la possibilité de les retirer aux personnes qui ne respectent pas ces consignes.



LES CONTENEURS DOIVENT ÊTRE SORTIS LE SOIR, LA VEILLE DE LA COLLECTE ET RENTRÉS LE JOUR MÊME.

Joyeuses Fêtes de fin d'Année !